

## **CONDITIONS GENERALES DE VENTE**

Objet et champ d'application :

Les présentes conditions générales de vente (CGV) constituent le socle de la négociation commerciale et sont systématiquement adressées ou remises à chaque acheteur pour lui permettre de passer commande.

Les conditions générales de vente décrites ci-après détaillent les droits et obligations de la société HANDICAP ACCESS TOUR et de son client dans le cadre de la vente des marchandises suivantes uniquement indiqués sur notre site [www.handicap-access-tour.com](http://www.handicap-access-tour.com).

Toute acceptation bon de commande en ce compris la clause « Je reconnais avoir pris connaissance et j'accepte les conditions générales de vente ci-annexées » implique l'adhésion sans réserve de l'acheteur aux présentes conditions générales de vente.

### **LE PRIX :**

Les prix des articles seront affichés depuis notre site internet : [www.handicap-access-tour.com](http://www.handicap-access-tour.com), nos produits sont réservés aux professionnels et aux particuliers.

En cas de demande d'installation de nos produits, l'installation sera à la charge du client.

Les prix des marchandises vendues sont ceux en vigueur au jour de la prise de commande.

Ils sont libellés en euros et calculés hors taxes.

Par voie de conséquence, ils seront majorés du taux de TVA et des frais de transport applicables au jour de la commande.

La société HANDICAP ACCESS TOUR s'accorde le droit de modifier ses tarifs à tout moment. Toutefois, elle s'engage à facturer les marchandises commandées aux prix indiqués lors de l'enregistrement de la commande.

### **ESCOMPTE :**

Aucun escompte ne sera consenti en cas de paiement anticipé.

### **MODALITÉS DE PAIEMENT:**

Le règlement des commandes s'effectue par :

- Chèque (compter un délai de 15 jours supplémentaires pour être livré suite au délai bancaire pour un encaissement par chèque),
- VIREMENT bancaire,

HANDICAP ACCESS TOUR conserve la propriété des marchandises vendues jusqu'au paiement total de la commande.

Le paiement intégral du produit se fait à la commande.

### **CLAUSE RESOLUTOIRE :**

Si dans les quinze jours qui suivent la mise en oeuvre de la clause "Retard de paiement", l'acheteur ne s'est pas acquitté des sommes restant dues, la vente sera résolue de plein droit et pourra ouvrir droit à l'allocation de dommages et intérêts au profit de la société HANDICAP ACCESS TOUR.

En cas d'acompte, le client aura 15 jours pour finaliser intégralité du paiement de la commande (cela peut retarder le délai de livraison).

Passé ce délai la société HANDICAP ACCESS TOUR gardera l'acompte et ne restituera rien au client.

Le produit sera livré au paiement intégral de la commande.

### **RESPONSABILITÉ :**

Exonération de responsabilité - La responsabilité du vendeur ou revendeur professionnel ne peut pas être engagée en cas d'inexécution ou de mauvaise exécution du contrat due, soit au fait du Consommateur, soit au fait insurmontable et imprévisible d'un tiers au contrat, soit à la force majeure.

Défaut de sécurité du produit - En cas de dommage causé par un défaut de sécurité du produit, le Consommateur doit rechercher la responsabilité du fabricant identifiable à partir des informations mentionnées sur l'**emballage du produit**.

**La société HANDICAP ACCESS TOUR, sera déchargé de toute responsabilité si le client ne respect pas le manuel d'utilisation du matériel, fourni par notre société, par le distributeur ou par le constructeur.**

**En cas d'accident corporels directs ou indirects ou des dommages causés sur des tiers avec le matériel, la responsabilité du client sera engagé et la responsabilité de la société HANDICAP ACCESS TOUR sera déchargé.**

### **CLAUSE DE RESERVE DE PROPRIÉTÉ :**

La société HANDICAP ACCESS TOUR conserve la propriété des biens vendus jusqu'au paiement intégral du prix en principal et en accessoires.

### **LIVRAISONS :**

La livraison est effectuée :

- soit par la remise directe de la marchandise à l'acheteur,
- soit par l'envoi d'un avis de mise à disposition en magasin à l'attention de l'acheteur,
- soit par le dépôt de la marchandise au lieu indiqué par l'acheteur sur le bon de commande;

Le délai de livraison indiqué lors de l'enregistrement de la commande n'est donné qu'à titre indicatif et n'est aucunement garanti.

La société HANDICAP ACCESS TOUR se réserve le droit de faire appel à un service de livraison.

Par voie de conséquence, tout retard raisonnable dans la livraison des produits ne pourra pas donner lieu au profit de l'acheteur à :

- l'allocation de dommages et intérêts ;
- l'annulation de la commande.

Le risque du transport est supporté en totalité par l'acheteur.

En cas de marchandises manquantes ou détériorées lors du transport, l'acheteur devra formuler toutes les réserves nécessaires sur le bon de commande à réception desdites marchandises. Ces réserves devront être, en outre, confirmées par écrit dans les 48 H à réception de la marchandise, par courrier recommandé AR adressé à la société HANDICAP ACCESS TOUR ( adresse dans les mentions légales).

Toutes les livraisons sont payantes pour les commandes passées en France.

Il est important de faire une vérification du colis au moment de la livraison et surtout au moment du déballage de la marchandise.

Il est fortement recommandé de déballer le colis devant le livreur.

### **DONNÉES PERSONNELLES:**

La collecte des données nominatives, leur utilisation au titre du traitement des commandes et de la constitution de fichiers clientèle et leur diffusion à des tiers chargés de l'exécution et du paiement des commandes, est subordonnée au consentement de la personne concernée.

Le traitement des données nominatives, qui sont conservées par l'éditeur aux seules fins d'une bonne administration des commandes et des relations commerciales.

Le Consommateur dispose à tout moment d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données personnelles le concernant.

### **GARANTIES :**

La facture fait preuve de garantie du produit acheté par le client, la facture est à conserver pendant toute la période de garantie du produit.

La durée de la garantie est de 24 mois pour les particuliers et pour les professionnels.

Cette garantie commence à la date de livraison du produit acheté.

La garantie couvre juste les défauts de fabrications.

La garantie est limitée au remplacement ou réparation de la ou les pièces défectueuses.

En cas de demande du retour du produit suite à une erreur de commande par le client, les frais de retour est à la charge du client.

En cas de panne des appareils qui sont à réparer, ils devront être renvoyés par le client et à ses frais.

Notre Service Après-Vente se réserve le droit de contrôler le produit pour évaluer la panne afin de vérifier si cela a été causée par un défaut de fabrication ou au contraire par une mauvaise manipulation du client.

Si la panne est prouvée celle-ci sera couverte par la garantie du fabricant.

Si la marchandise achetée n'est plus sous garantie par le fabricant, le client devra payer les frais de livraison, frais d'intervention, de déplacement et les frais de réparations.

Les éléments consommables comme : les moteurs, câbles, les batteries, les ampoules, les piles, fusibles, les accessoires, housses de sièges, accoudoirs en caoutchouc, les pneus, ne sont pas des produits couverts par la garantie.

Exception : ces conditions de garantie ne s'appliquent pas aux exportations (envois en dehors de l'Europe), le transport aller-retour de la marchandise sera à la charge du client.

En cas de réparation ou de révision du produit acheté par le client, la société HANDICAP ACCESS TOUR ne sera pas en mesure de proposer :

- un produit substitution,
- une indemnisation (aucune),
- une indemnité compensatoire (aucune);

En cas d'utilisation de la garantie, il faudra d'abord prendre attache avec la société HANDICAP ACCESS TOUR qui prendra contact avec son Service Après-vente ou celui du fabricant pour organiser un rendez-vous afin de déposer le produit.

Aucune réparation et aucun remboursement n'est possible sans l'autorisation de la société HANDICAP ACCESS TOUR.

### **Annulation de la garantie:**

- En cas de mauvaise utilisation ou manipulation du produit,
- En cas de non respect de la notice d'utilisation,
- En cas de modification du produit (réparer seul le produit),
- En cas d'accident avec le produit ou de détérioration,
- Si aucun justificatif n'est fourni,
- En cas d'échanges de pièces sur le produit sans l'autorisation d' HANDICAP ACCESS TOUR;
- Le dépassement du poids autorisés,
- NON RESPECT DU MANUEL D'UTILISATION DU PRODUIT,

Remarque concernant le scooter électrique (médical):

Une augmentation du bruit du transaxe en action, ne constitue pas un défaut.

En situation normale d'utilisation, le bruit en fonction du degré d'usure des pièces mécaniques en mouvement peut augmenter de façon naturelle sans que cela puisse être considéré comme un défaut.

**FORCE MAJEUR :**

La responsabilité de la société HANDICAP ACCESS TOUR ne pourra pas être mise en œuvre si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une de ses obligations décrites dans les présentes conditions générales de vente découle d'un cas de force majeure. À ce titre, la force majeure s'entend de tout événement extérieur, imprévisible et irrésistible au sens de l'article 1148 du Code civil.

#### **RETRACTATION :**

Le client dispose d'un délai de 14 jours maximum (calendaires) à partir du premier jour de la réception du produit, pour se désister **conformément** aux dispositions de la présente **loi**.

Si le délai de quatorze (14) jours calendaires est passé, HANDICAP ACCESS TOUR, n'acceptera aucun produits pour cause de droit de rétractation.

Le client ne pourra plus exercer son droit de rétractation, conformément par la réglementation en vigueur.

Pour des raisons d'hygiène et sanitaires HANDICAP ACCESS TOUR pourrait refuser le droit de rétractation pour les produits suivants :

- d'hygiène,
- qui sont en contact avec la peau,
- utilisés, abimés ou usés;

Les retours devront se faire dans leur :

- dans leur emballage d'origine,
- dans leur état complet;

si le client souhaite se rétracter, il prendra à sa charge les frais de retour des produits achetés.

Si des dommages sont détectés sur le produit cela peut annuler leur droit de rétractation.

D'une manière générale, le produit doit être restitué en état très neuf, comme dans son emballage d'origine, si ce n'est pas le cas et si le produit a été utilisé par le client, il y aura une annulation de la garantie.

**En cas de rétractation ou de restitution du produit acheté, notre société se réserve le droit contrôler le produit afin de vérifier si le produit a été utilisé par le client, le constructeur ou le fournisseur se réserve aussi le droit de faire les mêmes vérifications que notre société. Si nous nous apercevons que le produit acheté a été utilisé cela peut annuler le délai de rétractation.**

**Si le matériel acheté est utilisé pour de la location (pour professionnel ou particulier), cela peut annuler la garantie et le délai de rétractation.**

**TRIBUNAL COMPETENT :**

Tout litige relatif à l'interprétation et à l'exécution des présentes conditions générales de vente est soumis au droit français.

À défaut de résolution amiable, le litige sera porté devant le Tribunal de commerce de Paris.

Pour nous contacter :

**SASU HANDICAP ACCESS TOUR**

**Siège social : 58 AV DE WAGRAM, 75017**

**PARIS SASU au capital de 10.000€**

**N° SIRET :**

**95130271000011**

**RCS PARIS :**

**951 302 710**

**CODE APE: 4774Z**

**N° TVA intracommunautaire :**

**FR41 951302710**

**Email :**

**[contact@handicap-access-tour.com](mailto:contact@handicap-access-tour.com)**

**Tél : + 336 66 85 31 93**